

Innovation managériale

TERRITORIA OR

Département de l'Isère

Construisons ! Innover grâce à la créativité des agents

1. Innovation en une phrase.

Construisons ! est un dispositif 2 en 1 pour booster l'innovation interne, depuis la collecte et le partage des idées jusqu'à l'organisation du temps et l'accompagnement de l'agent pour concrétiser son idée.

2. **Mots clés :** Innovation participative - Motivation – Management – RH -

3. Le besoin

La démarche *Construisons !* est née en début de mandature, lorsque le Président, Jean-Pierre Barbier, lors d'une tournée de toutes les directions de la collectivité, avait été interpellé par le nombre et la richesse des idées des agents. La mission innovation a ajouté à cette dimension de remontée des informations du terrain, une approche nouvelle d'accompagnement des agents, notamment l'expérimentation d'une démarche d'intrapreneuriat.

4. Les objectifs

- Mettre en place un dispositif pérenne pour faciliter et encourager, tout au long de l'année, l'innovation du quotidien et le partage, à l'échelle de tout le département, des bonnes pratiques des services qui facilitent ou améliorent le fonctionnement de la collectivité et le service rendu.
- Moderniser le fonctionnement de la collectivité et les services rendus aux usagers
- Favoriser l'expression des agents, accompagner les idées et leur réalisation
- Faciliter la remontée des problématiques terrain
- Offrir aux agents la possibilité de développer une idée en dehors de leurs missions habituelles

5. La description de l'innovation

Qui ? La démarche a été initiée par le Président et le Directeur général du Département de l'Isère et est animée par l'équipe innovation de la direction performance et modernisation.

Pour qui ?

Tout agent du Département, quel que soit son statut. Seul compte son envie de faire bouger son environnement de travail, de tester une approche ou une vision différente, de s'investir personnellement dans un défi à visée professionnelle.

Quoi ?

Construisons ! est plus qu'une boîte à idées partagées, c'est un dispositif d'innovation participative permettant à chaque agent porteur d'une idée de la concrétiser en disposant de temps et en étant accompagné pour clarifier sa proposition, réaliser une étude de faisabilité et aller jusqu'à la mise en œuvre. Dès qu'il a déposé une idée, l'agent-idéateur est contacté par des membres de l'équipe *Construisons !* qui, s'assurent de la bonne adéquation entre la problématique relevée et la solution envisagée.

Les idées de *Construisons !* (57 à ce jour) sont étudiées en direction générale et croisent les critères d'impact stratégique et de faisabilité. Quelques-unes sont expérimentées

immédiatement ; mais la plupart nécessitent une étude préalable et certaines sortent du dispositif (mais sont communiquées aux directions impactées pour qu'elles s'en saisissent).

Le cœur du dispositif prend tout son sens quand l'agent-idéateur devient agent-intrapreneur. *Construisons !* lui offre un cadre sécurisé avec une équipe projet, des méthodes et des outils. L'accompagnement est mis en œuvre en étroite collaboration avec sa hiérarchie afin, d'organiser l'activité du service en conséquence.

Ce processus d'incubation est proposé au porteur de l'idée pour explorer tous les aspects de son idée : juridique, financier, étude de marché, parcours usagers...

Exemples d'idées : Mettre en place des formations de type MOOC, évaluer l'efficacité des procédures numériques, projet *Airbnb des collèges* (plateforme de mise en relation offres et demandes de locaux dans les collèges hors temps scolaires), *Accorderie des Savoir-faire* (échange de savoir-faire professionnel sur un outil dans l'esprit d'1h offerte, 1h acquise), utiliser nos implantations comme relais-colis ...

Quand ? Lancé en février 2017, le dispositif est accessible en continu, notamment via une plateforme dédiée de l'Intranet de la collectivité (Isère@gents).

6. Les moyens humains et financiers

Deux agents sont en charge de l'animation, du pilotage de la démarche et de l'accompagnement des idées (pour la première année, 1 équivalent temps plein).

Deux idées ont bénéficié d'un accompagnement extérieur par l'association l'Arche aux innovateurs et par la SCOP la Péniche.

7. L'évaluation de l'innovation

Impact :

L'impact de la démarche dépasse la mise en œuvre des idées, elle intègre également une dimension RH en permettant aux agents de sortir de leur champ de compétences habituelles et d'acquérir des méthodes de gestion de projet.

La première expérience concrète d'intrapreneuriat a permis de valider ce postulat : il en résulte de réels bénéfices en termes de confiance et de motivation pour l'agent concerné

Potentiel de diffusion et de répliation :

L'accompagnement des idées demande des compétences en gestion de projet et donc un soutien des agents-idéateurs à chaque étape.

Bilan, suivi, projet d'évolution :

A la fin de chaque année, un bilan des idées émises, suivies et/ou mises en œuvre est réalisé. Pour chaque idée expérimentée, une évaluation évalue le bénéfice d'un déploiement plus large. Le bilan de la première année a été très positif et a également permis de dégager des pistes d'évolutions :

- Création d'un « labo » pour intégrer les expérimentations issues de *Construisons !* qui englobe peu à peu tout projet expérimental en cours dans la collectivité.
- Développement d'un réseau d'accompagnateurs d'idées,
- Mise en place de challenges d'idées, partant d'un irritant identifié au sein de la collectivité pour permettre aux agents d'apporter des solutions.